

Pour qui ?

- × Les personnes fragiles (âgées, handicapées) ou vivant seules chez elles,
- × Les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer,
- × Les résidences seniors,
- × Les familles

Comment ?

Le logement est équipé de différents **capteurs** très discrets et sans aucune caméra.

Ces capteurs mesurent l'activité de la personne âgée et vont permettre le déclenchement d'alertes en cas de situation anormale. La famille et/ou le centre de téléassistance est prévenu pour lancer la procédure d'intervention définie en amont

LA FAMILLE OU LES AIDANTS PROCHES peuvent consulter sur un ordinateur ou sur un téléphone mobile l'activité de la personne âgée en temps réel.

Exemple :

La famille est prévenue si la personne âgée n'est pas sortie de sa chambre le matin ou si elle n'est pas entrée dans la cuisine de la journée...



L'**application** permet aux familles de **vérifier** en temps réel si tout va bien, et d'être rassuré très facilement. Mais aussi l'accès à des analyses plus précises sur :

- l'activité de la personne dans son domicile durant la semaine, le mois et l'année,
- son activité dans sa **zone de prise de repas** (temps passé dans sa cuisine),
- son activité dans sa **zone de sommeil** (temps passé dans sa chambre),
- le nombre de sorties ainsi que la **durée passée à l'extérieur** de son logement.

Autono'M c'est également :



- **Installation** : s'installe facilement dans tout type de logement
- **Anomalie d'activité détectée** : une notification vigilance est automatiquement envoyée à la famille par SMS ou vers un plateau d'assistance.
- **Prévention des chutes** : création de chemin lumineux sur les zones accidentogènes, allumage par détection automatique
- **Prévenir la perte d'autonomie** : faciliter l'accès aux commandes d'éclairages, de volets roulants, chauffage
- **Limiter les déplacements superflus** : création de scénarios, commande vocale



Chiffres clés :

85 % des accidents sont des chutes chez les personnes de plus de 65 ans, soit 9 000 décès par an.

61 % des accidents se produisent à domicile.

40 % des chutes ont lieu la nuit entre la chambre et les toilettes.

8 000 € : coût d'une hospitalisation pour une chute.

1946 € : Prix mensuel médian d'un hébergement en EHPAD

Je reste chez moi

Autono'M



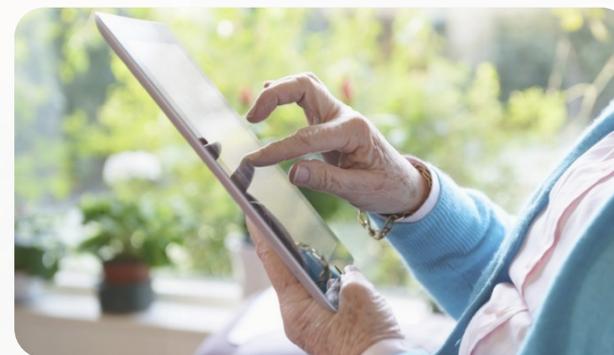
Veille sur moi !!!



*50 % de votre abonnement mensuel pour l'offre détection de chute

*25 % pour l'équipement du logement

Société AUTONO'M – Immatriculé au RCS de Bourges sous le N° 839 656 212
9 Avenue de la Prospective – 18000 BOURGES
Tèl : 02 48 27 08 03 – contact@autonomsarl.fr



LA DOMOTIQUE POUR FACILITER LE MAINTIEN A DOMICILE :

- ✓ **GAGNER EN AUTONOMIE :** Objet automatisés et commandés à distance (éclairage, volets, chauffage)
- ✓ **ASSURER LA SECURITE :** Prévenir les chutes (chemin lumineux, commande vocale, allumage par détection...)
- ✓ **DETECTER LES CHUTES :** Capteurs discrets permettant de détecter une anomalie d'activité (téléassistance, application pour les proches ...)